

Nouvelle adhésion

Renouvellement

VOS COORDONNÉES

LE DIRIGEANT

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Titre : Tél. Fixe : sTél. Mobile :

Mail direct :

L'ENTREPRISE

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Site Web : E-mail :

SIRET : Code NAF : Date de création :

Convention Collective : Forme juridique :

Activité :

Commerce Industrie Services Artisanat

Nombre de salariés :

Adhérent Branche : Oui Non Si oui laquelle

Adhérent à un club entreprises : Oui Non

Si oui, lesquels.....

VIE ASSOCIATIVE

Quel est le motif de votre adhésion ?

Vos attentes :

Réseau Convivialité Information Accompagnement Formation Services

Souhaitez-vous occuper un mandat : OUI NON

Si oui, dans quel(s) domaine(s) ?

Social ou Formation

Juridique

Tribunal de commerce

Fiscal et Santé

Prud'hommes

Autres

VOTRE COTISATION

TARIF D'ADHÉSION

- Entreprise de 0 à 5 salariés 200 €
- Entreprise de 6 à 10 salariés 250 €
- Entreprise de 11 à 20 salariés 350 €
- Entreprise de 21 à 50 salariés 450 €
- Entreprise de + 50 550 €

Cette cotisation est prise en charge au titre des frais généraux

TARIF D'ADHÉSION SPÉCIFIQUE

- Retraité / ancien chef d'entreprise 200 €
- Réseaux d'entreprises, associations : Nous contacter



PAIEMENT

Par virement de ma cotisation en totalité sur le RIB CPME 22

Banque Populaire Grand Ouest
IBAN: FR76 1380 7005 4931 1216 1197 318

Une facture acquittée vous sera adressée en retour

Par chèque à l'ordre de la CPME 22

CPME 22 - 3 rue CalloëtKerbrat
22440 PLOUFRAGAN

Une facture acquittée vous sera adressée en retour.

Fait à
Le.....
Signature.....

Cachet de l'entreprise

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Comment avez-vous connu la CPME 22 ?

- Médias, journaux, magazines
- Recommandation d'un adhérent
- Bouche-à-oreille

- Réseaux sociaux, Internet
- Autres

Quels sont les thèmes qui vous intéressent ?

- RH - Recruter des talents, former son équipe
- Assurer la santé et la sécurité de vos salariés
- Médiation - Résoudre un problème de fiscalité, d'URSSAF, de financement
- Gestion/Finance - Trouver des financements, renforcer ses fonds propres
- International

- Transformation numérique de votre activité
- Lancer ou renforcer des projets innovants
- Valoriser votre démarche RSE (diversité, Développement durable, handicap...)
- Rapprocher écoles et entreprises
- Accéder aux marchés publics
- Améliorer votre développement commercial

CHEFS D'ENTREPRISE, ADHÉRER À LA CPME des CÔTES D'ARMOR, C'EST

FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX

Auprès des pouvoirs publics, des institutions : parlementaires, collectivités territoriales, chambres consulaires, et dans les médias.

ÊTRE ACCOMPAGNÉS

Dans votre développement comme dans la gestion de vos difficultés : médiation du crédit, veille d'information réglementaire, aide au recrutement, mise en relation avec des experts. Pour toute question, contactez-nous.

POUR ETOFFER VOTRE RÉSEAU

En rencontrant d'autres chefs d'entreprise et des décideurs économiques lors de nos événements (conférences, ateliers thématiques, groupes de travail et commissions...)

VOUS INFORMER & VOUS FORMER

Grâce aux rendez-vous thématiques Ateliers/Webinaires. Consultez notre agenda à jour sur www/cpme-bretagne.fr

ACCÉDER AUX SERVICES DE NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

- Gestion et financement des formations du dirigeant non salarié (AGEFICE).
- Conseil et financement de la formation de vos salariés avec l'AGEFOS-PME
- Assurance chômage : Garantie Sociale du Chef d'Entreprise (GSC)
- Action Logement

VOUS INVESTIR DANS LE SYNDICALISME PATRONAL

Devenez mandataire pour défendre et représenter l'intérêt des TPE et PME dans un des 400 mandats détenus par la CPME.

sConditions générales d'adhésion

« L'adhésion est volontaire et court à compter du 1^{er} janvier. Elle est effective à réception du règlement. Les cotisations sont dues pour une adhésion annuelle. Il s'agit d'un engagement syndical qui offre la possibilité d'un retrait volontaire mais sans contrepartie. Le non-paiement de la cotisation annuelle entraîne la résiliation de fait. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. De même ces informations peuvent être utilisées dans le cadre des actions de la CPME 22 (site Internet, newsletters).

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, merci de nous le faire savoir. »